

POUR PARLER DE PAIX

Revue d'analyse des
conflits internationaux et
des enjeux de paix



La vie après le coronavirus

SOMMAIRE

ÉDITO page 3

L'ACTUALITÉ : REGARDS ET POSITIONS

Relation Union africaine et Union européenne :
les défis d'une pandémie mondiale page 4

DOSSIER

LA VIE APRÈS LE CORONAVIRUS

Introduction page 5

Première réflexion

Pour vivre dans "le monde d'après", il nous faut
"déchirer le rideau de la pré-interprétation" page 6

Deuxième réflexion

La solidarité internationale à l'épreuve
du coronavirus page 8

Troisième réflexion

Télétravail : les coûts cachés de la numérisation page 11

PORTRAIT / POINT DE VUE

Les hôpitaux sont-ils aussi en code jaune ? page 14

BRÈVES

page 15

ÉDITO



Si nous ne pouvons pas prétendre que le coronavirus appartient au passé, deux ans de crise sanitaire se sont néanmoins écoulés et il semble indispensable de prendre le temps de revenir sur celles-ci.

Cette crise sanitaire inédite a représenté un défi de taille pour nos gouvernements. Décisions rapides, controversées, volte-face, discours contradictoires, sorties dans les médias, etc. ont monopolisé l'espace public ces derniers mois. Ces multiples épisodes ont en tout cas révélé le manque de préparation à ce type de choc et notre difficulté à rebondir. Ils ont aussi mis en lumière les failles et conséquences de décisions politiques passées, principalement le désinvestissement important des soins de santé et la précarité de nombreuses travailleur-euses de première ligne.

Ces deux dernières années nous offrent l'occasion de nous questionner sur les dysfonctionnements de notre société et de nos stratégies politiques aux niveaux belge et européen, pour faire "mieux" à l'avenir. Quel type de coopération peut construire l'UE au niveau sanitaire ? Comment l'Etat belge peut passer de mesures "pansements" à des mesures de prévention ? Comment renforcer la résilience de notre système de santé ? Quel équilibre voulons-nous prôner entre solidarité internationale et propriété intellectuelle des vaccins ? Quelles suites donner au télétravail ? Comment se positionner face aux restrictions démocratiques et de libre circulation qui nous permettent de protéger tous les citoyens sans marginaliser une tranche de la population ?

Depuis plusieurs années, nos gouvernements ont fait le choix de décisions court-termistes dépendantes des mandats politiques plutôt qu'une vision à long-terme prenant en compte les générations futures. Ce postulat peut être dépassé en intégrant des processus participatifs citoyens dans les sphères décisionnelles.

Pensons humain, pensons durable et pensons solidaire afin d'accroître notre résilience face aux crises à venir.

Mila Gatti

Relation Union africaine et Union européenne : les défis d'une pandémie mondiale

DÉBUT 2020, le monde a été ébranlé par la pandémie COVID, qui a causé beaucoup de décès dans le monde. La pandémie n'a pas seulement affecté la santé publique, mais aussi l'économie, la politique et la société en général.

Les états du Tiers Monde ont relevé des difficultés dans la production et dans la distribution des vaccins. Pourtant, au cours de cette pandémie, l'Union Européenne (UE) en compagnie de ses différents partenaires, dont l'Union Africaine (UA), ont sans cesse cherché à mettre un terme à la pandémie en tentant de solutionner les problèmes liés à la propagation, le traitement médicaux des malades et les vaccins. Sans surprise donc, l'un des principaux sujets abordés lors du sixième sommet UE-UA, qui s'est tenu à Bruxelles le 17 et 18 février 2022, et dont le but principal était de renouveler le partenariat entre les deux organisations, fut celui de la gestion de la distribution des vaccins durant cette pandémie. Comme indiqué précédemment, la distribution de vaccins sur le continent africain est beaucoup moins importante qu'en Europe. Voilà pourquoi ces discussions UA-UE visaient à assurer un accès juste et équitable aux vaccins. Les deux organisations ont donc convenu, par le biais du paquet d'investissement, d'une série

d'initiatives et d'aides dans le secteur de la santé et au-delà, notamment dans le but d'améliorer la situation pandémique en Afrique. Effectivement, le continent dans son ensemble est confronté à des problèmes d'approvisionnement des vaccins et d'inégalité d'accès vaccinal. Seulement 11% de la population a été vaccinée. En plus de cela, il y a également des problèmes concernant la production de vaccins sur le sol africain : les coûts de production et la question des brevets. Pour l'Union Africaine, la production des doses sur le continent est une priorité et la solution se trouve au niveau de la suppression de brevets sur les vaccins.

Concernant le paquet d'investissements, ce dernier a pour but de stimuler les investissements publics et privés dans un certain nombre de domaines comme la transition écologique, la transformation numérique, la croissance durable, la facilitation des transports et aussi les infrastructures énergétiques. En ce qui concerne le domaine de la santé, il y a une attention particulière accordée à la prévention des pandémies et à la sécurité sanitaire. En effet, l'UE a affirmé qu'elle va fournir au moins 450 millions de doses de vaccins et que l'Equipe Europe, un projet lancé en avril 2020 par



l'UE contre la pandémie de Covid-19, mobilisera 425 millions d'euros pour accélérer le rythme de la vaccination. On constate que l'UE a affirmé sa détermination pour aider son partenaire de longue date dans la fabrication et l'approvisionnement des vaccins.

On remarque, que pour l'UA comme pour l'UE, il est important de "combattre" la pandémie ensemble et de faire une sorte que la population africaine et les ressortissants européens aient un accès impartial aux vaccins. Mais il y a une problématique concernant la levée des brevets sur le sol africain. La dérogation aux brevets des vaccins demandée par l'UA lors du sommet n'a pas porté ses fruits. En effet, les deux partenaires ont finalement abouti à un accord sur l'approvisionnement mais pas sur la fabrication locale. Cet accord, peut être décevant pour certains lorsqu'on considère qu'avant le sommet, une coalition de plus de 130 organisations européennes dont les groupes politiques et les organisations de la société civile, comme Oxfam Internationale, European Forum, European Free Alliance, Médecins du Monde ecc, ont créé une pétition afin de suspendre les droits de brevet pour les vaccins contre le Covid-19, de sorte qu'il y ait une accessibilité au vaccin dans le monde. Cependant, cette pétition a accueilli 45.000 signatures belges.

Pour conclure, nous pouvons considérer que la non-exemption des brevets est liée à une priorisation des questions économiques. En effet, les entreprises pharmaceutiques se verraient lésées au niveau économique si l'UE venait à prendre une décision contraire. Bien que la santé soit une question fondamentale, essentielle dans cette pandémie, l'aspect économique prévaut une fois de plus. Malgré la forte mobilisation des citoyens belges et européens en faveur de l'égalité concernant l'accès aux vaccins, les institutions ont tout de même pris cette décision.

Armélie Lukau Mbuabununu

DOSSIER



La vie après le coronavirus

Cette crise sanitaire du COVID-19 a et, aura, un impact sur nos pratiques futures mais également sur notre perception de la société. Ce dossier nous donne un échantillon des impacts positifs et négatifs des changements amenés par la crise qui définiront "la vie après COVID-19".



Pour vivre dans "le monde d'après", il nous faut "déchirer le rideau de la pré-interprétation"



POUR TOUS CEUX QUI VEULENT LA DÉMOCRATIE CULTURELLE, chaque individu ou chaque groupe est abordé en tant qu'il est doté d'une culture, c'est-à-dire entre autres d'un système de perception et de représentation du monde qui lui permet d'apprendre de son expérience et, à partir de là, de faire évoluer ses représentations, de mettre au travail ses appartenances, bref de se produire plutôt que de reproduire.

Cette approche n'est toutefois pas d'office effective.

M. Poncet, directrice du Service de Protection de la Jeunesse de Neufchâteau, exerce ses missions de service public dans le contexte délicat de la confrontation de droits : confrontation entre le droit des familles à opérer leurs choix éducatifs et le droit du plus faible (l'enfant) à être défendu par la société si ces choix le mettent en danger. Elle constate par exemple la stigmatisation des personnes *qui sont un peu "hors normes"* ; *un des effets de cette stigmatisation est qu'elles sont considérées comme non capables de se prendre en mains et d'éduquer leurs enfants. Elles n'ont de crédit aux yeux de personne (et surtout d'aucune institution) et se voient dès lors imposer un "mode d'emploi" plutôt qu'être aidées à trouver le leur*¹.

Ce qui vaut pour les personnes vaut pour les groupes, qui peuvent être privés ou spoliés de leur droit à apprendre par l'expérience et à se transformer librement en trouvant leur "mode d'emploi" de l'existence.

Pour nous, c'est une des missions prioritaires de l'éducation permanente que de rendre visible cette spoliation peu visible et, par exemple, d'en expliciter les mécanismes pour les combattre.

Pour ce faire, il n'y a pas d'autre moyen que de dialoguer avec ceux qui sont privés d'action ou ceux dont la liberté d'action est contrainte ou entravée. C'est en nous laissant inspirer par leurs analyses que nous pouvons créer les conditions d'un apprentissage réciproque par le dialogue, assumé comme tel dans une sorte d'expérimentation d'un "intellectuel collectif". Nous avons procédé ainsi, pendant la durée de cette crise sanitaire, en écoutant les analyses d'acteurs de l'éducation permanente, de permanents syndicaux, de travailleurs sociaux ou de bénéficiaires de ce travail².

Dans ces différents domaines d'expérience, le "mouvement" que nous avons rencontré est similaire. D'abord, la crise sanitaire, une fois dépassée la sidération produite par la rupture brutale des capacités d'action de chacun, a suscité de nombreux espoirs sociétaux. Une personne confrontée à la pauvreté l'exprime clairement, en espérant que, du fait que chacun a pu faire l'expérience de la privation de ses activités favorites, sa situation à elle – d'en être privée en permanence – allait être mieux comprise par tous³. Enfin, pensaient beaucoup, notre espoir d'un changement significatif de société allait être partagé par une majorité. Seraient enfin abandonnées les diverses vulgates sur lesquelles s'appuie la domination, par exemple la théorie du ruissellement, selon laquelle l'enrichissement des plus favorisés profiterait par contrecoup à tous les autres. Cet espoir allait être déçu : le plan de relance wallon, par exemple, ne rompt pas avec ce postulat. Qu'en sera-t-il de l'endettement autorisé pour les Etats, la règle d'or étant le levier par excellence des dogmes néo-libéraux (il est systématiquement invoqué pour réduire la protection sociale et les services publics à peau de chagrin).

Quels mécanismes peuvent-ils expliquer ce fonctionnement de régression aux situations problématiques d'avant ?

Trois mécanismes semblent bien présents dans nos enquêtes.

► L'exploitation de l'occasion de la crise pour imposer à tous un "mode d'emploi" qui promeut "encore un peu plus de la même chose".

Ce mode d'emploi est justifié par un curieux retournement de valeur : le retour en arrière est en effet présenté comme le Progrès, est travesti sous le nom de "modernisation" ; ceux qui résistent sont décriés comme archaïques. Cette modernisation régressive est par ailleurs présentée comme inéluctable et tous sont invités à s'adapter sans plus tarder.⁴

La digitalisation "inéluctable" des services publics peut ainsi renforcer la version dominante du travail social et sa dérive vers la privation de droits assumée, en diffusant une pré-interprétation de veulerie des ayant droit qui se complairaient dans l'assistance.

► L'obscurcissement des véritables enjeux

Cet obscurcissement est rendu possible par le découplage du débat sur les moyens de celui qui porte sur les fins. Ainsi beaucoup de questions sont présentées comme "techniques" ou sont reliées à d'obscures visées.

La promotion du télétravail (lui aussi "inéluctable" pour ceux qui se veulent "modernes"...) est ainsi reliée à la question floue du "bien-être" au travail dont plus d'un auteur a montré la mystification quand celui-ci est défini d'en haut. La question qui est exclue du débat est : que ne sommes-nous pas prêts à perdre ? Les permanents syndicaux dont nous avons pu interroger les propos

mettent en avant qu'il peut s'agir dans cette promotion de pousser plus avant encore l'individualisation de la relation de travail (c'est-à-dire l'atomisation des travailleurs) et de priver les contre-pouvoirs de leurs moyens d'action : comment mobiliser celles et ceux qui ont perdu le vécu collectif de leur situation de travailleurs et sont le plus souvent reclus(e)s dans leur espace privé ?

► L'uniformisation de la pensée par la confiscation de la connaissance

Depuis de nombreuses années, nous avons laissé s'opérer une concentration des connaissances utilisées pour la conception de l'action notamment politique et se développer une technocratisation de l'action promue par une armée invisible de consultants capitalistes⁵.

Jean-Pierre Le Goff nous met en garde : *Les faits sont censés parler d'eux-mêmes alors qu'ils sont intégrés d'emblée dans un système de pensée qui les relie entre eux à partir d'un a priori*⁶.

Pour entrer dans le "monde d'après" sans qu'il ne soit le théâtre d'un renforcement de la domination, nous avons ainsi, selon le beau mot de Milan Kundera, à *déchirer le rideau de la pré-interprétation*⁷, soit le système qui nous empêche de développer notre propre "mode d'emploi" de l'existence. En commençant, sans doute, par notre propre sphère d'action.

Ainsi, par rapport à la pratique de l'éducation permanente à distance, ne serait-il pas salutaire de ne pas nous précipiter dans l'adoption de pratiques en oubliant qu'elles nous ont été imposées comme des succédanés ; en ne nous laissant pas impressionner par le reproche idéologique "d'avoir une guerre de retard" ?

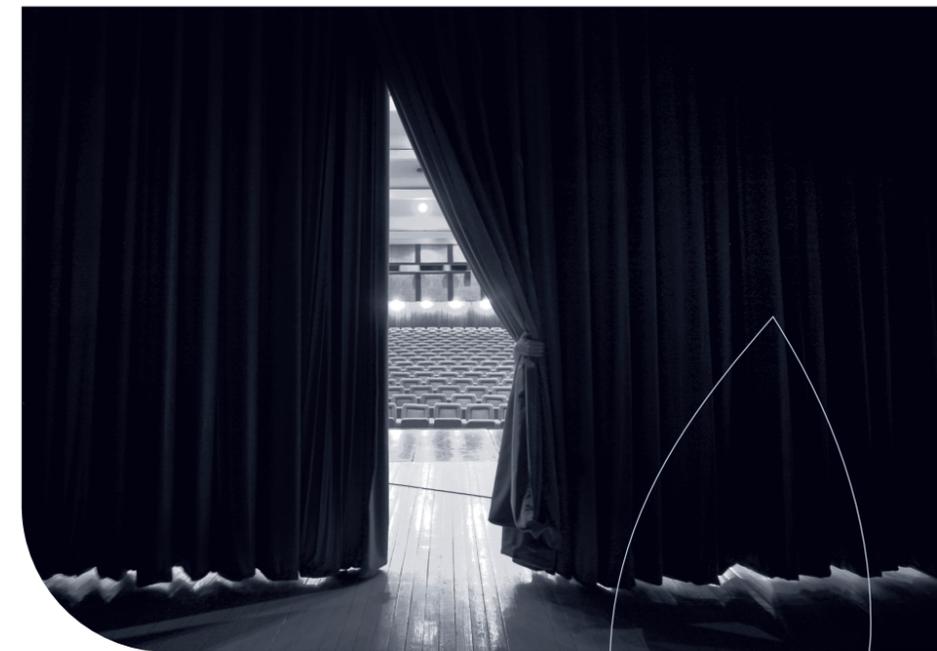
Ne faut-il pas plutôt nous demander si nous sommes vraiment prêts à perdre ce qui est le cœur de la démocratie culturelle : le dialogue égalitaire des cultures entendues dans leur sens anthropologique, ce qui est indissociable de la rencontre des corps. On ne voit pas non plus comment l'on pourrait prétendre que les pratiques en distanciel se développent dans une relation égalitaire.

Comment enfin ne pas évoquer, en ce moment où la guerre sévit de nouveau en Europe, la façon dont Kundera définissait l'Europe (et qui résonne tragiquement aujourd'hui) :

*A côté des grandes nations, il y a en Europe des petites nations dont plusieurs, au cours des deux siècles derniers, ont acquis (ou retrouvé) leur indépendance politique. Peut-être leur existence m'a-t-elle fait comprendre que la diversité culturelle est la grande valeur européenne. A l'époque où le monde russe a voulu remodeler son petit pays à son image, j'ai formulé mon idéal de l'Europe ainsi : le maximum de diversité dans le minimum d'espace ; les Russes ne gouvernent plus mon pays natal, mais cet idéal est encore plus en danger.*⁸

La crise sanitaire que nous finissons de traverser (après d'autres crises) doit nous inciter, par un travail réflexif inlassable, à déchirer le rideau d'une pré-interprétation qui a pour visée constante d'uniformiser les diversités en leur faisant miroiter, sous le drapeau d'une modernisation régressive, l'accès à un espace virtuel apparemment illimité.

Jean Blairon
asbl RTA Namur



1. Interview réalisée par O. Bernaz dans le cadre des assises de la prévention, www.assisesdelaprevention.be
2. Nous n'évoquerons que brièvement ici les enseignements de ces analyses, en invitant les lectrices et lecteurs à se rapporter à leur publication, notamment "Education permanente et visibilité", <https://intermag.be/analyses-et-etudes/associatif-institutions/726-education-permanente-et-visibilite>; "L'éducation permanente dans la crise sanitaire : quelle évaluation de son rapport au "numérique" ?", <https://intermag.be/analyses-et-etudes/associatif-institutions/723-l-education-permanente-dans-la-crise-sanitaire-quelle-evaluation-de-sa-relation-au-numerique>; C. Mahy et J. Blairon, "Pourquoi il faut refuser le travail sociale en distanciel", <https://intermag.be/analyses-et-etudes/socioeconomie/724-pourquoi-il-faut-refuser-l-exercice-du-travail-social-en-distanciel>.
3. Voir <https://www.rwlp.be/index.php/ressources/videos-audios/982-vie-confinee-vie-appauvree?highlight=Wvjib25maW5lbWVudCld>
4. Dès 1976, P. Bourdieu et L. Boltanski remarquent que *Le discours dominant sur le monde social doit sa cohérence pratique au fait qu'il est produit à partir d'un petit nombre de schèmes générateurs qui se laissent eux-mêmes ramener à l'opposition entre le passé (dépassé) et l'avenir ou, en termes plus vagues et apparemment plus conceptuels, entre le traditionnel et le moderne.* (P. Bourdieu et L. Boltanski, La production de l'idéologie dominante, Paris, Demopolis, 2088, p. 57).
5. J. Blairon et P. Mahoux, "Le pouvoir politique des firmes de consultance internationales : une analyse institutionnelle", <https://intermag.be/images/stories/pdf/rta2022m02n2.pdf>
6. J.-P. Le Goff, *La société malade*, Paris, Stock, 2021, p. 203.
7. M. Kundera, *Le rideau*, Paris, Gallimard, 2005, p. 145.
8. M. Kundera, *op.cit.*, p. 45.

La solidarité internationale à l'épreuve du coronavirus



La propagation du Covid-19 à travers le monde a permis de comprendre la proximité des interactions mondiales ainsi que l'inefficacité des seules frontières à pouvoir contenir et stopper la propagation d'un virus. L'interconnexion des parties du monde qui semble s'imposer requiert une révision systémique mondiale.



APRÈS PLUS DE DEUX ANS DE PAN-DÉMIE et une lutte acharnée des Etats pour contrer la propagation du virus, tous les espoirs pour en finir avec le Covid-19 ont été placés dans la vac-

ination. La conception ainsi que la production de vaccins se sont faites en un temps record (moins d'une année) en comparaison avec d'autres vaccins comme celui contre le virus Ebola¹ pour lesquels il aura fallu patienter 10 à 15 années pour qu'ils soient administrés aux populations affectées.

Malgré cette incroyable rapidité, la production et la répartition des vaccins entre les pays riches et les pays pauvres restent profondément inégales. La solidarité internationale dans le cadre de cette pandémie ne semble pas avoir été au rendez-vous. Il est donc opportun de s'interroger sur ce qui s'est passé.

L'apparition du nationalisme vaccinal

Quand le Covid-19 est apparu, les pays dits-développés ou à revenu élevé ont massivement investi dans la recherche et la production du vaccin *ad hoc*. Lorsque le vaccin a été développé, ces pays se sont accaparés des stocks produits pour protéger leurs populations, laissant de côté les Etats modestes qui ne pouvaient pas se payer les vaccins³. Ainsi par exemple, le Canada⁴ avait commandé près de neuf doses par habitant alors que des Etats à revenu faible comme le Pérou ont dû passer par des essais cliniques des firmes chinoises (Sinopharm) et américaines (Johnson & Johnson) pour se voir livrer des doses par ces firmes^{5,6}. De même, en fin d'année 2021, au Burundi et en République démocratique du Congo, moins de 0,1% de la population était vaccinée contrairement au Portugal où 87% de la population l'était déjà⁷.

A la suite de la critique du Directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, face à ce qu'il a appelé l'"égoïsme des pays riches" et à l'oubli de la non-efficacité de la vaccination d'une partie du monde face à une pandémie⁸, les pays dits-développés ont organisé un système de solidarité en mettant sur pied le programme COVAX. Cette initiative a été lancée

par l'OMS, Gavi⁹ et la CEPI¹⁰ pour permettre un développement et une fabrication rapide et équitable des vaccins contre le Covid-19, pour tous les Etats¹¹. Mais cette initiative est, à bien des égards, entachée d'irrégularités.

Tout d'abord, parce que seulement une infime quantité de doses a été envoyée aux pays moins développés¹². Tandis que certains pays étaient à leur troisième, voire à la 4ème dose comme Israël ou l'Allemagne¹³, les pays défavorisés étaient à peine à leur 1ère dose, voire à aucune dose (c'est le cas par exemple de l'Erythrée¹⁴). Et maintenant que la pandémie est en voie de disparition dans les pays dits-développés, des stocks importants de doses inutilisés risquent de périmer alors qu'ils pourraient servir aux pays moins équipés qui en ont besoin. Dernièrement, le Nigeria a même fini par jeter plus d'un million de doses reçues par des pays donateurs car la date de péremption était trop proche ou dépassée¹⁵. Si, en revanche, les vaccins étaient équitablement distribués, tous les pays seraient protégés et ceci permettrait de prévenir l'apparition de nouveaux variants du virus¹⁶. Les variants Beta, Delta, Omicron et autres ne seraient peut-être pas apparus¹⁷.

Aussi il faut noter que certains vaccins donnés aux pays moins équipés n'étaient pas reconnus dans certains pays donateurs et ne pouvaient donc pas être injectés aux habitant-e-s de ces pays. Par exemple, les doses de vaccins Covishield, produites par le Serum Institute of India, et offertes par l'initiative COVAX et l'Inde à plusieurs Etats africains (dont la République démocratique du Congo, le Nigéria, la Côte d'Ivoire, Madagascar ou l'Ethiopie) ont soulevé d'amples critiques de la part du président congolais, Félix Tshisekedi. En été 2021, ce vaccin indien, semblable au vaccin anglais AstraZeneca, n'avait pas été autorisé et n'était donc pas reconnu par l'Union européenne (UE) mais avait pourtant été distribué sur le continent africain dans le cadre du programme COVAX à laquelle l'UE est partie. Certains gouvernements africains, comme celui de la RD Congo se sont donc plaint de se voir offrir des vaccins sans ampleur universelle que l'Europe ne reconnaissait pas et qui ne permettait pas de rentrer dans l'espace Schengen¹⁸.

Ils se souviendront du moment où, alors que l'humanité rencontrait pour la première fois un problème commun, les pays occidentaux ont dit, "nous d'abord"².

1. Le vaccin pour lutter contre le virus Ebola a été fabriqué en 5 ans et il faut en moyenne compter 10 à 15 ans pour développer un vaccin. <https://www.ledevoir.com/societe/science/579612/combien-de-temps-faudra-t-il-pour-elaborer-un-vaccin-contre-la-covid-19>
2. Anne Sénégier, chercheuse, co-directrice et fondatrice de l'observatoire de la santé à l'IRIS, dans un entretien avec le journal TV5 Monde en juin 2021.
3. <https://www.visualcapitalist.com/tracking-covid-19-vaccines-around-the-world/>
4. https://www.lexpress.fr/actualite/idees-et-debats/vu-du-canada-avec-9-5-doses-par-habitant-nous-avons-reserve-le-plus-de-vaccins-au-monde_2156374.html
5. <https://www.visualcapitalist.com/tracking-covid-19-vaccines-around-the-world/>
6. <https://covidam.institutdesamericques.fr/cacophonie-vaccinale-dans-les-ameriques/>
7. <https://www.france24.com/fr/sant%C3%A9/20211203-covid-19-un-an-apr%C3%A8s-quelle-g%C3%A9ographie-des-campagnes-vaccinales-dans-le-monde>
8. Tedros Adhanom Ghebreyesus a critiqué les Etats à revenu élevé sur leur « égoïsme » lors du discours d'ouverture d'une réunion du conseil exécutif de l'ONU à Genève le 18 janvier 2021. <https://www.ouest-france.fr/sante/vaccin/covid-19-le-patron-de-l-oms-fustige-l-egoisme-des-pays-riches-et-les-fabricants-de-vaccins-7121857>
9. Aussi appelée Alliance du vaccin, Gavi est l'Alliance globale pour les vaccins et l'immunisation.
10. Acronyme pour la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies.
11. <https://www.gavi.org/fr/facilite-covax#quoi>
12. https://www.lemonde.fr/international/article/2021/06/11/don-de-vaccins-a-covax-beaucoup-de-promesses-mais-encore-peu-de-livraisons_6083792_3210.html
13. <https://www.24heures.ca/2021/12/22/ces-trois-pays-vont-offrir-une-4e-dose-de-vaccin-a-leur-population>
14. <https://www.france24.com/fr/sant%C3%A9/20211203-covid-19-un-an-apr%C3%A8s-quelle-g%C3%A9ographie-des-campagnes-vaccinales-dans-le-monde>
15. <https://www.levif.be/actualite/sante/des-doses-de-vaccin-presque-perimees-sont-envoyees-dans-les-pays-pauvres/article-news-1512973.html>
16. Etude faite par Science : <https://www.science.org/doi/pdf/10.1126/science.abj7364>
17. <https://www.levif.be/actualite/sante/covid-faut-il-vacciner-d-urgence-les-pays-defavorises-pour-eviter-les-nouveaux-variants-analyse/article-normal-1513289.html>
18. https://www.lepoint.fr/afrique/afrique-ces-vaccins-que-l-union-europeenne-ne-reconnait-pas-23-06-2021-2432424_3826.php

Signalons également que des pays tels que la Chine, l'Inde et la Russie ont opté pour une diplomatie vaccinale bien différente. Ils ont choisi de se "solidariser" de manière bilatérale avec les pays partenaires. Ces décisions ont également hypothéqué l'efficacité de l'initiative COVAX, comme le disait le président de l'OMS, en début d'année 2021, "Certains pays et entreprises prévoient de contourner Covax pour faire leurs propres dons pour des raisons politiques ou commerciales qui leur appartient" qu'il dénonce comme "un risque d'attiser les flammes de l'inégalité vaccinale"¹⁹.

Le profit aux dépens de la santé

Le projet de vaccination universelle et équitable a été mis à mal par l'existence du monopole sur les brevets de production des vaccins et des droits de propriété intellectuelle détenus par les grandes entreprises pharmaceutiques (BigPharma). Or, celles-ci n'ont pas la capacité de pouvoir produire suffisamment de vaccins pour toute la population mondiale. On sait par ailleurs à ce sujet que les firmes pharmaceutiques ont été partiellement financées par les Etats pour produire les vaccins²⁰. Paradoxalement, ces Etats ne peuvent pas ou ne veulent pas leur imposer de lever la clause de confidentialité sur leurs droits de propriété intellectuelle afin de permettre aux autres pays de produire eux-mêmes ce vaccin. Force ici est malheureusement de constater que le profit de quelques entités semble passer avant la santé de l'humanité entière. Ce qui pourtant est, à bien des égards, un bien public universel semble encore être un bien exclusivement réservé à quelques personnes privilégiées. Ici est clairement posée la question de la *souveraineté sanitaire*. Dans le cadre de la solidarité internationale, on s'attendrait à ce que les pays avancés financent des laboratoires dans les pays peu développés pour qu'ils produisent également des vaccins et des médicaments sur place afin de s'approvisionner plus facilement et à moindre coût.

Comment atteindre une vraie solidarité internationale ?

Pour les Etats producteurs de vaccins, plusieurs solutions de solidarité permettront l'efficacité de la réponse mondiale et ainsi d'éviter la création de nouveaux variants. À un niveau global, il existe des pistes qui doivent être mise en place de façon collective. Tout d'abord, la distribution des doses de vaccins produits doit être équitable, ce qui implique que les Etats producteurs ne doivent pas profiter de leur position privilégiée pour acheter une quantité de doses supérieure à leur population. En parallèle, l'initiative COVAX pourrait être une solution intéressante mais pour cela il faudrait que celle-ci s'organise de façon coordonné et collective. Ce programme est une bonne base pour mettre en place une répartition équitable des vaccins mais il ne sera efficace que si les Etats occidentaux laissent tomber leurs pratiques nationalistes et leur diplomatie parallèle (cf. la Chine, l'Inde et la Russie). Finalement, toujours à un niveau mondial, la levée des mesures de confidentialité sur les brevets des vaccins permettrait de rendre plus accessible la fabrication des vaccins par les autres Etats non producteurs à l'heure actuelle. Cette dernière solution devrait permettre aux Etats à faible revenu d'acquérir plus d'autonomie dans la fabrication et la répartition des vaccins à leur population, ainsi que dans le secteur pharmaceutique de manière plus large.

A une échelle nationale, la Belgique devrait étendre et décloisonner l'aide qu'elle apporte dans le cadre de sa politique de coopération au développement à ces différents partenaires africains. C'est connu, la Belgique

entretient des liens historiques avec la République démocratique du Congo, le Burundi et le Rwanda, entre autres, mais sa politique se résume régulièrement à une aide ou à une assistance financière, matérielle ou encore militaire. Dans le cadre sanitaire et particulièrement dans le cadre d'une épidémie ou d'une pandémie, le gouvernement belge pourrait initier une autre forme de politique qui donnerait les clés à ces Etats pour développer une autonomie dans le domaine de la santé. Dans le même sens, elle pourrait des projets d'infrastructures pharmaceutiques pour que ces Etats puissent eux-mêmes fabriquer leurs médicaments et leurs vaccins. L'idée serait donc de transformer cette dépendance des pays défavorisés en une autonomie nouvelle appuyée par la solidarité internationale.

A un niveau individuel, les solutions sont plus compliquées à trouver pour un enjeu d'une ampleur internationale. Tout de même, il est possible de soutenir des initiatives citoyennes (nationales, européennes ou internationales) qui militent pour un accès équitable aux vaccins. Au bout du compte, il nous apparait évidemment que pour solutionner un problème global, il est absolument nécessaire de lui trouver une solution mondiale.

Clara Gatugu

Télétravail : les coûts cachés de la numérisation



Le télétravail a explosé à la faveur de la crise du coronavirus. À tel point que sa pratique devrait durablement s'installer. Ce qui n'est pas sans poser question. Notamment au moment d'envisager les conséquences de la numérisation du travail qui l'accompagne.



Parmi les conséquences les plus massives et durables de la pandémie de coronavirus sur le monde du travail, la généralisation du télétravail figure en bonne place.

Comme le souligne notamment Statbel, si ce dernier avait déjà tendance à augmenter depuis une vingtaine d'années, "avec une moyenne de 29 % de travailleurs à domicile en 2020, les effets de la crise du coronavirus

sont clairement visibles". L'essor est même encore plus impressionnant lorsque l'on se penche sur certains types de profession (+144% pour les employés de type administratif, +92% pour les professions intermédiaires, notamment).

Or, si cette hausse est évidemment liée à la pandémie et aux mesures décidées pour y faire face, le recours plus fréquent au télétravail devrait

néanmoins rester comme une tendance à long terme, ce qui pose évidemment la question de ses avantages et inconvénients, mais aussi de ses proportions et modalités "idéales".

Pour contribuer à ce débat, nous souhaitons explorer ici les risques liés à un des corollaires du télétravail, à savoir le recours accru à des outils numériques pour réaliser certaines tâches, pour communiquer, pour surveiller

19. <https://www.rfi.fr/science/20210419-vaccins-contre-le-covid-19-la-nouvelle-bataille-diplomatique-mondiale>
20. <https://www.cadtm.org/Coronavirus-Biens-communs-mondiaux-contre-Big-Pharma>

ou rendre des comptes, etc. Nous en avons identifié quatre : a) les risques environnementaux ; b) les risques de dépendance croissante face aux grands monopoles numériques ; c) les risques de surveillance accrue et/ou inédite du travail ; et c) les risques en matière de cybersécurité.

Risques environnementaux

La question du coût environnemental du numérique commence à être de mieux en mieux documentée, même si le secteur continue de profiter de son image trompeuse "d'économie immatérielle". Les principaux impacts environnementaux interviennent d'abord au moment de la production des appareils et des infrastructures numériques. La fabrication d'un ordinateur de 2 kg, par exemple, nécessite 800 kg de matières premières et émet 124 kg de CO₂¹. Or, le recours accru au télétravail entraîne souvent l'achat de nouvelles machines pour les travailleurs concernés.

Les seconds impacts sont liés au fonctionnement de ces appareils et infrastructures. Il s'agit ici essentiellement de consommation d'électricité, mais pas uniquement. En Wallonie, le bureau de consultance CLIMACT explique que "cela représente environ 8% de la consommation électrique wallonne, soit l'équivalent de plus de 90% de la production éolienne wallonne, et plus que la consommation annuelle des trains belges". En outre, toujours selon CLIMACT, "cette consommation pourrait tripler d'ici 2030".

Parmi les usages particulièrement gourmands en électricité, on retrouve évidemment le recours à la vidéo – notamment durant les vidéoconférences –, mais aussi le recours croissant au cloud (nuage). Particulièrement utile pour le télétravail, ce dernier repose en effet sur des centres de données qui doivent garantir un service accessible et fiable 24h/24, 7j/7. Pour ce faire, les centres sont délibérément surdimensionnés (de façon à pouvoir faire face à des hausses subites de trafic), ils sont dotés d'énormes générateurs et de batteries pour pallier d'éventuelles pannes électriques, et les données sont généralement hébergées simultanément dans plusieurs centres différents

(pour éviter les pertes ou les pannes). Tout ceci sans parler des quantités d'eau colossales qu'ils nécessitent pour éviter de surchauffer...

Enfin, les derniers impacts environnementaux sont liés à la mise au déchet de tous ces matériels informatiques. En 2019, nous avons déjà généré près de 54 millions de tonnes métriques de déchets électroniques à travers le monde, dont seule une infime minorité (17,4%) a été recyclée². Le reste est enfoui ou incinéré, trop souvent après avoir été envoyé (légalement ou non) dans un pays en développement. L'obsolescence programmée, ainsi que les nombreux autres incitants au suréquipement et au renouvellement inutile des appareils numériques sont évidemment à blâmer, mais le télétravail peut aussi contribuer à ce gaspillage, en particulier lorsqu'il implique de renouveler tout un parc informatique ou encore de le doubler pour que chaque travailleur ait accès à un ordinateur chez lui et au travail.

Risque de dépendance face aux GAFAM

Le deuxième risque concerne la dépendance accrue que le télétravail peut entraîner face aux géants du numérique. Ces derniers exercent en effet déjà une domination de plus en plus écrasante sur l'ensemble des couches qui constituent l'économie numérique (des câbles sous-marins jusqu'aux logiciels et plateformes en passant par les centres de données)³, ce qui signifie que toute tendance à la hausse de la numérisation (du travail, mais aussi de l'école, de la santé, de la culture, etc.) contribue mécaniquement à en renforcer le pouvoir.

En matière de suite bureautique, c'est l'éternel Microsoft suivi de Google qui contrôle l'essentiel du marché. À elles deux, ces entreprises représenteraient plus de 85% de parts de marché, selon un site spécialisé⁴. Comme le souligne l'auteur, "elles détiennent une part de marché dominante parce que les deux plateformes appartiennent à des géants technologiques de renom disposant d'infrastructures en nuage fiables et qu'elles couvrent les besoins de la plupart des entreprises en matière de courrier électronique, de communications et de productivité".

En 2019, nous avons déjà généré près de 54 millions de tonnes métriques de déchets électroniques à travers le monde, dont seule une infime minorité (17,4%) a été recyclée.

Pour le dire autrement, ces entreprises peuvent compter sur leur taille et sur leurs ressources pour proposer des écosystèmes intégrés capables de prendre en charge la quasi-totalité des besoins numériques des entreprises ou administrations, à des prix défiant toute concurrence. Et plus elles le font, plus elles attirent de nouveaux clients, ce qui leur permet de renforcer et de varier leur offre tout en diminuant les coûts de revient, et ainsi de suite.

Les conséquences de cette logique de concentration croissante sont bien connues : abus de position dominante, frein à l'innovation et à la concurrence, récoltes et exploitation massives de données personnelles ou encore enfermement des utilisateurs dans des écosystèmes clos dont il est de plus en plus difficile et coûteux de sortir.

Risque de surveillance accrue et/ou inédite du travail

Le troisième problème est étroitement lié à la problématique du contrôle. Par définition, en effet, le télétravail permet au travailleur de se soustraire au contrôle immédiat de son employeur. Pour y remédier, beaucoup de ces derniers ont dès lors été tentés de s'en remettre à des solutions de surveillance numérique dont The Guardian donne les exemples suivants : "il y a Aware, une plateforme qui analyse le comportement des employés sur des plateformes de messagerie comme Slack (...). Microsoft a annoncé cette semaine (...) que sa plateforme Microsoft 365 [pourrait] utiliser l'apprentissage automatique pour suivre les actions des employés.

Des fournisseurs émergents comme Activtrak, Kickidler, Workpuls et iMonitorSoft se positionnent comme des plateformes d'"analyse des effectifs", mais se contentent en réalité d'offrir à leurs entreprises clientes la possibilité de surveiller la façon dont leurs employés utilisent les applications et de voir les activités de leurs employés".

Selon une étude réalisée sur le sujet pour le compte du Parlement européen⁵, ces outils peuvent avoir des "effets dévastateurs" sur le bien-être des employés et sur les relations de travail en général, en particulier lorsqu'il existe un flou sur leurs objectifs, leur fonctionnement, le type de données récoltées ou encore leur utilisation exacte. L'autrice de l'étude, Kirstie Ball, explique ainsi que "Le principal problème de la surveillance sur le lieu de travail est que les gens peuvent la ressentir comme envahissante, autoritaire ou excessive. (...) Lorsque les gens commencent à ressentir cela (...), ils ont le sentiment que les conditions de travail sont moins équitables et moins justes, ils sont moins satisfaits de leur travail, moins engagés, moins créatifs et moins autonomes, et ils ont l'impression qu'on ne leur fait pas confiance. Leur niveau de stress augmente, ce qui signifie qu'ils sont plus susceptibles de démissionner".

Pour Ball, cette problématique s'inscrit toutefois dans le cadre plus large de la numérisation croissante du travail et de son corollaire, le "management algorithmique", à travers lequel le travail est non seulement surveillé, mais aussi évalué ou encore attribué par le biais d'outils numériques, ce qui naturalise et autonomise des processus décisionnels vis-à-vis desquels les travailleurs se retrouvent privés de contrôle et de marge de manœuvre.

Risques de cyberattaques

Enfin, dernier risque : qui dit numérisation dit augmentation de la probabilité des cyberattaques. D'après le rapport d'une entreprise de cybersécurité cité par Le Soir, le piratage informatique aurait augmenté de 78% en 2021, dans le monde, par rapport à 2020. Une tendance appelée à se maintenir en 2022 en raison de "l'intensification de la dépendance aux systèmes numériques combinée à l'utilisation de monnaies numériques". Parmi les types d'attaques recensées, les ransomwares ou "logiciels rançonneurs" occupaient le haut du classement avec plus de 38% du total.

L'essor du télétravail est intimement lié à cette tendance. Tout d'abord, en effet, de nombreuses entreprises ou administrations ont dû faire des concessions "comme autoriser des tâches ou actions alors que jusqu'à présent elles n'étaient possibles que depuis le réseau de l'entreprise"⁶.

D'autres ont également pu, de gré ou de force, laisser leurs employés utiliser leur propre matériel et même lorsque ça n'est pas le cas, il est par définition plus difficile de sécuriser des usages à distance.

Résultat, comme le souligne notamment le bureau de consultance Deloitte dans une étude sur le sujet parue en Suisse : "Le télétravail devient une porte ouverte à de nouvelles formes de vol de données", les travailleurs à domicile se retrouvant exposés à des menaces en ligne plus nombreuses et plus variées.

Cédric Leterme

CONCLUSION

Le débat sur les avantages et inconvénients du télétravail dépasse évidemment de loin le cadre de cet article. L'enjeu ici était uniquement d'identifier les principaux risques liés à la numérisation du travail qui l'accompagne. Certains de ces risques sont surtout liés à des modalités particulières de télétravail (comme le recours à des logiciels de surveillance), tandis que d'autres sont inhérents à sa pratique même (à l'image des coûts environnementaux). Quoiqu'il en soit, il est utile de les avoir tous à l'esprit au moment de réfléchir aux conséquences de la généralisation du télétravail sur les travailleurs et sur la société.

1. ADEME, "La face cachée du numérique", Novembre 2019 : <https://librairie.ademe.fr/cadic/2351/guide-pratique-face-cachee-numerique.pdf?modal=false>.
2. Forti, V. Baldé, C. Kuehr, R. Bel, G. The Global E-waste Monitor 2020 : Quantities, flows and the circular economy potential {}, United Nations University (UNU)/United Nations Institute for Training and Research (UNITAR) – co-hosted SCYCLE Programme, International Telecommunication Union (ITU) & International Solid Waste Association (ISWA), Bonn/Geneva/Rotterdam.
3. T. Mahindru, "Digging Deeper : Assessing Big Tech's Capture of the Internet's Infrastructure", BotPopuli.net, 22 novembre 2021 : <https://botpopuli.net/digging-deeper-assessing-big-techs-capture-of-the-internets-infrastructure/>.
4. Barney, A. "Office 365 or G Suite : Which is Better for Your Organization ?", FrameworkIT {}(blog), 3 février 2022 : <https://www.frameworkit.com/blog/office-365-or-gsuite-which-is-better-for-your-organization-2020>.
5. Citée dans : Hughes, O. "Remote-working job surveillance is on the rise. For some, the impact could be devastating", ZDNet, 9 décembre 2021
6. Poitevin, V. "Travail à distance, une faille à colmater pour la sécurité des entreprises ?", Stormshield (blog), 12 avril 2021 : <https://www.stormshield.com/fr/actus/travail-a-distance-une-faille-pour-la-securite-des-entreprises/>.

Les hôpitaux sont-ils aussi en code jaune ?

INTERVIEW DE FLORENCE DUPRIEZ, cheffe de clinique associée au service des urgences des cliniques universitaires Saint Luc.

De votre point de vue, où en sommes-nous dans cette pandémie du covid19 ? La situation est-elle redevenue gérable aux urgences et plus largement dans les hôpitaux ?

Je pense qu'intituler l'article "l'après covid" serait faux car le covid est toujours bien présent. La situation est compliquée car les autorités politiques ont décidé de passer en code jaune et permettent de la sorte aux gens de s'infecter. Néanmoins, depuis les hôpitaux, nous restons attentifs aux personnes immuno-déprimées pour qui être infectées représente un risque majeur. Ces personnes, qui se trouvent dans l'enceinte de l'hôpital et en dehors, ne doivent pas attraper le covid. Nous ne sommes pas dans l'après-covid, nous devons plutôt apprendre à vivre en parallèle d'une infection qui continue à être omniprésente dans la population qui, heureusement, est vaccinée.

Quand vous jetez un regard sur les deux années écoulées, quelles leçons pouvez-vous tirer ? Que pensez-vous a priori de la gestion de cette crise par les différents acteurs concernés ?

Comme citoyenne, l'importance d'être prudent et raisonnable quand on développe des symptômes d'allure virale : porter un masque, protéger les

personnes fragiles, etc. En somme, développer une attitude de civisme vis-à-vis de ses semblables. Comme personne du monde médical, on ne sera jamais à l'abri de ce type de pandémie. Nous devons garder une extrême vigilance à la priorité à protéger nos patients et à continuer à les placer au centre de nos préoccupations malgré les contraintes. Lors de cette crise, nous avons été très résilients, nous avons fait preuve d'adaptation, d'entraide et des bons outils de communication centralisés ont été développés. Mais le caractère nouveau d'une pandémie future nous confronterait sans doute aux mêmes difficultés que celle que nous avons connues.

Quelles failles et besoins du secteur ont été révélés au grand jour durant cette crise ?

En premier lieu, la fatigue du secteur paramédical, infirmier-ère-s surtout, qui ont été soumis à d'énormes pressions. On criait déjà au manque d'effectifs avant mais la charge de travail s'est encore alourdie. Prendre en charge un patient covid prend trois fois plus de temps qu'un patient classique. Nous faisons face aujourd'hui à une grande pénurie d'infirmier-ère-s. Certains hôpitaux sont même obligés de fermer des services !

Le deuxième élément est plutôt d'ordre écologique. Nous avons consommé de façon démesurée des équipements jetables (masques, blouses, lunettes, etc.) souvent originaires de pays lointains. On a augmenté massivement notre production de déchets. C'est aussi une question de main d'œuvre. Collecter, nettoyer, distribuer le matériel prend aussi beaucoup de temps.

Les besoins identifiés par le secteur ont-ils selon vous été entendus et traités par le politique ?

Je pense que le politique fait tout ce qu'il peut avec les moyens et connaissances disponibles. Je crois qu'ils ont entendu



notre appel mais je ne suis pas en mesure de répondre sur leur capacité à y répondre. De mon côté, ce que j'observe c'est un service d'urgences vidé de ses infirmier-ère-s parce qu'ils étaient soit atteints du covid, soit épuisés, soit non entendus par les politiques.

Pensez-vous que cette crise marquera durablement les soins de santé ? Y aura-t-il un avant et un après ?

Je répète qu'on est toujours dans le pendant. C'est sûr, nous avons été touchés et marqués mais il y aura d'autres crises. En médecine d'urgence, nous sommes formés en gestion de crise. Elles ont chacune leurs spécificités mais d'une certaine façon, elles sont toutes les mêmes : elles marquent les esprits et les cœurs. Mais elles nous apprennent à répondre de manière de plus en plus adéquate aux demandes du patient.

Aujourd'hui, quels seraient les messages que vous voudriez transmettre en vous regardant vers le futur ?

Au citoyen, je dirais de se sentir responsable d'autrui. Aux politiques, j'espère sincèrement que toutes les mesures ont été prises et évaluées pour que, si d'autres catastrophes surviennent, on puisse éviter l'épuisement et le manque de personnel dans le but de garder la meilleure prise en charge possible du patient. Au patient, qu'il se responsabilise par rapport à ses symptômes et sa maladie, sans relativiser ni céder à la panique non plus. Chaque patient est acteur de sa santé et de celle des autres. Enfin, au personnel médical, je rappellerais qu'on a tous prêté le serment d'Hippocrate pour que le patient soit toujours au centre de nos préoccupations. Le but est que ça le reste, même en temps de stress.

Géraldine Duquenne

BRÈVES

DÉCOLONISATION : ENTRE MÉMOIRE ET RÉCONCILIATION

Dans le cadre de la Promotion de la citoyenneté et de l'interculturalité au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Justice & Paix propose 7 formations autour de la question décoloniale belge et les enjeux de mémoire et réconciliation.

Mener un travail de mémoire sur un conflit est crucial pour envisager la possibilité d'une réconciliation, propice au vivre ensemble dans une société. Cette démarche est également applicable à des situations telles que le passé colonial, lequel réveille des blessures bien ancrées et questionne notre identité collective. Etant donné que la mémoire joue un rôle

essentiel dans la prévention des conflits, parler du passé et déconstruire les stéréotypes dans des espaces de dialogue et à l'aide de grilles de lecture, tout en gardant une perspective critique, permet d'éviter que des blessures ne resurgissent trop brutalement. Ceci favorise alors la construction d'une société inclusive.

Gardez un œil sur notre site www.justicepaix.be pour avoir les informations nécessaires. Hâte de vous y rencontrer !



AVANCÉES DE NOTRE PLAIDOYER POLITIQUE POUR LES DROITS HUMAINS



Après de nombreuses tractations, la Commission européenne a enfin présenté le 23 février une proposition de directive sur le devoir de vigilance des entreprises qui les obligerait à effectuer un travail de "diligence raisonnable" tout au long de leurs chaînes

de valeurs. Autrement dit, les entreprises devraient s'assurer que les droits humains et l'environnement soient respectés tout au long de leurs opérations, y compris au niveau de leurs sous-traitants.

Ce dispositif arrive après une longue attente et permettrait d'harmoniser les différentes législations nationales existant déjà en la matière. La proposition de la Commission sera amendée par le Parlement européen et devra être approuvée ultérieurement par le Conseil de l'UE.

La Commission Justice et Paix a contribué à ce processus en répondant à la consultation publique lancée par la Commission européenne sur la future législation. Nous continuerons de suivre le processus européen, tout en veillant à ce que les droits humains et l'environnement soient respectés tout au long des chaînes de valeur mondiales.





Justice & Paix

UN NOUVEAU LANCEMENT AVEC LA DGD !

La Commission Justice et Paix est une organisation accréditée par le gouvernement belge. Cela lui permet de déposer des programmes quinquennaux ambitieux en matière "d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire". Alors que notre précédent projet s'est terminé en décembre 2021, nous sommes heureux d'apprendre que les autorités renouvellent leur confiance notre égard ! Nous sommes donc à nouveau engagés, jusque 2026,

dans un programme nous permettant de poursuivre notre travail de fond auprès de multiples acteurs en Belgique. Nous accompagnerons des écoles et professeur-e-s du secondaire (approche pédagogique), des responsables politiques (approche de plaidoyer), ainsi que le grand public (approche de sensibilisation). Nous sommes heureux et fiers de la poursuite de ce travail, indispensable, vers toujours plus de paix et de justice.

**ABONNEMENT DE SOUTIEN
AU "POUR PARLER DE PAIX"
DE JUSTICE ET PAIX
À PARTIR DE 15 €
À VERSER SUR LE COMPTE
BE30 0682 3529 1311**

DONS

**Soutien financier : à partir de 40 €,
déductible fiscalement**

À verser au compte BE30 0682 3529 1311
avec la mention "DON".

Pour tout renseignement à propos d'un don ou d'un legs,
merci de bien vouloir prendre contact :

Tél. +32 (0)2 896 95 00 - miguel.arrimadas@justicepaix.be

CONTACTS

Arnaud Gorgemans, *président*

Timur Uluç, *secrétaire général*

Delphine Pago, Chantal Bion, Mila Gatti, Larisa Stanciu,
Patrick Balemba, Pauline Laigneaux, Alejandra Meija,
Géraldine Duquenne, Claire Mathot, Emmanuel Tshimanga,
Martin Dieu, *permanents*

Volontaires ayant collaboré à ce numéro :

Clara Gatugu, Danielle Coos, Jean Blairon, Cedric Leterme,
Joseph Pirson, Mattia Tosato, Lucile Van Laecken,
Armélie Lukau Mbuabununu

Design : www.acg-bxl.be

Dessin : <http://lucilevanlaecken.com/>

N'hésitez pas à nous contacter !

Commission Justice et Paix
francophone de Belgique, asbl
Chaussée Saint-Pierre, 208
B- 1040 Etterbeek - Belgique

Tél. +32 (0)2 896 95 00

E-mail : info@justicepaix.be

facebook.com/justicepaix

Twitter : [@Justice_et_Paix](https://twitter.com/Justice_et_Paix)

www.justicepaix.be

